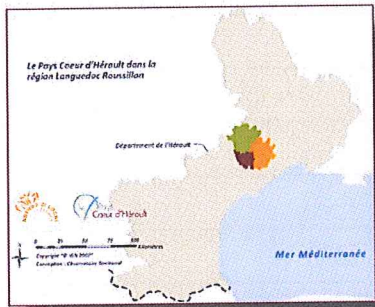




Communauté de Communes du Lodévois et Larzac

Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault

Communauté de Communes du Clermontois



SYDEL du Pays Cœur d'Hérault  
18 rue Raymond Lacombe  
34800 CLERMONT L'HERAULT  
www.coeur-herault.fr



# Rapport d'activités 2016

avec le soutien ou la participation e 2016e :



Les membres du SYDEL du Pays Cœur d'herault :



RAPPORT D'ACTIVITES DU PAYS COEUR D'HERAULT 2015











## 1.2 Communication

En complément de sa mission principale, la « Mission de renforcement des entreprises locales par l'outil numérique » du Pays développe en interne le site du Pays ([www.coeur-herault.fr](http://www.coeur-herault.fr)).

- **Communication et information des partenaires et du public**
  - Edition en régie (PAO) du Bilan d'activités 2015 ; conception d'affiches, de flyers et de kakémonos.
  - Animation des pages FaceBook du Pays Coeur d'Hérault et de MonCoeurdHérault.fr.
  - Edition de 10 Lettres Numériques du Pays.
- Développement et mise à jour du site Internet et des outils numériques du Pays.

### QUELQUES CHIFFRES

[www.coeur-herault.fr](http://www.coeur-herault.fr)  
36 003 visites en 2016  
26 849 visiteurs uniques  
106 030 pages vues  
98 visites/jour

- **Prescrire à nouveau le SCoT sur son périmètre élargi** : Avec l'extension de périmètre à la CCLL, les élus du SCoT devaient exprimer des objectifs, non plus sur 2 Epci, mais 3. Ainsi, il était nécessaire de redéfinir les modalités de concertation et d'acter l'ensemble des nouvelles lois impactant le SCoT (ex. Loi ALUR), au sein d'une nouvelle "Délibération de Prescription du SCoT". Pour cela, plusieurs présentations en comité technique et en bureau SCoT ont été nécessaires. Il est important d'ajouter que cette délibération a également été présentée en Conseil Communautaire du Lodévois&Larzac le 23 juin 2016. Préalablement à la prise de délibération en comité syndical, le 15 novembre 2016, celle-ci a été présentée en Conseil des Maires le 7 Octobre 2016.
- **Concertations avec les communes** : Afin que les élus disposent des informations nécessaires à la bonne compréhension du SCoT, c'est à dire d'éléments de méthodologie, de connaissances de bases, et le calendrier, 9 rencontres en communes ont été définies et réalisées. Pour le SCoT, c'était également le moment de mieux comprendre les territoires et les enjeux qu'ils recouvrent. Un document de synthèse de ces rencontres sera produit en 2017.
- De plus, un « Cahier du SCoT » a été rédigé afin que l'ensemble des élus puisse avoir les informations nécessaires sur le SCoT regroupées au sein d'un seul document. Ce cahier est actualisable et a été diffusé sur l'ensemble des communes. Par ailleurs, la plateforme d'échanges privative (téléchargement des études SCoT) sur le site internet du Pays ([www.coeur-herault.fr](http://www.coeur-herault.fr)) mise en place au service des communes a été étendue aux Communes du Lodévois&Larzac et aux 3 EPCI : Saint Jean de la Blaquière le 17 novembre/ Octon le 24 novembre/ Lieuran-Cabrières le 25 novembre/ Brignac le 1 décembre/ Aniane le 2 décembre/ Tressan le 8 décembre/ Argelliers le 9 décembre/ Le Caylar le 16 décembre/ Saint Etienne de Gourgas le 21 décembre.
- D'autres concertations sont à noter, auprès notamment du Conseil de Développement le 15 octobre 2016 afin de présenter le SCoT et le cadre de notre collaboration possible.

### 11.4 Le rôle de partenaire public du SCoT

Durant l'année 2016, de nombreuses communes ont travaillé sur leur document d'urbanisme. De plus, les SCoT voisins sont également en procédure d'élaboration ou de révision de leurs documents. De nombreuses sollicitations sont à noter en tant que personne publique associée :

- **Citons pour les PLU** : Usclas d'Hérault 25 janvier, 7 mars, 20 juin/ Lieuran-Cabrières 5 février, 27 Juin/ Argelliers 16 février/ Saint André de Sangonis 14 avril/ Aspiran 13 mai/ Paulhan 24 mai, 18 octobre/ Péret 13 Juin et rendu d'un avis/ Octon 20 juin/ Pouzols le 24 juin/ Brignac 4 Juillet, 28 septembre, 30 novembre/ Lacoste 21 juillet/ Saint Félix de Lodez 17 octobre/ Aniane 4 novembre, 23 novembre.
- **Citons pour les SCoT** : SCoT du Grand Pic Saint Loup : 31 aout/ 7 septembre/ 2 novembre/ 8 novembre. SCoT de Montpellier Méditerranée Métropole 18 Octobre.
- Certaines communes ont arrêté leurs PLU, ce qui a nécessité un avis rédigé de la part du SCoT. Il s'agit des communes de Lieuran-Cabrières, de Soubès et de Montarnaud. Concernant cette dernière commune, une dérogation SCoT a été produite pour l'ouverture à l'urbanisation du Lieu dit Lavabre.
- D'autres schémas et Plans ont nécessité un suivi du SCoT, car les liens entre eux sont très forts. Trois domaines ont été concernés :
  - L'Etat a engagé des **Stratégies Locales De Gestion du Risque Inondation** sur les différents bassins versants présents sur le territoire, le SCOT a émis des avis pour chacun d'entre : Orb, Libron et Hérault d'un côté, Lez-Mosson d'un autre, en enfin Thau.
  - Le Programme Local de l'Habitat de la CCVH (16 novembre 2016).
  - L'évaluation et extension du Grand Site de France Saint Guilhem - Gorges de l'Hérault : 23 mars/ 1 avril/ 12 mai/ 25 mai.

### QUELQUES CHIFFRES

1 Charte de Gouvernance validée en comité Syndical  
1 Marché d'appui à maîtrise d'ouvrage SCOT passé  
1 Conseil des Maires réuni  
Soit 140 élus rencontrés pendant la concertation territoriale SCOT  
3 avis SCoT délivrés pour enquête publique



## 11. Schéma de COhérence Territoriale (SCoT)

En 2016, l'objectif était de préparer le lancement réglementaire du SCoT. Dès lors, après l'extension de périmètre SCoT à la Communauté de communes Lodévois&Larzac (21 Janvier 2016), la délibération de prescription du SCoT a été élaborée et votée de manière partenariale et discutée en Conseil des Maires et dans les Communautés de Communes. En complément, un travail partenarial en comité technique a été mis en place pour produire le cahier des charges techniques et organiser la phase de sélection du prestataire qui réalisera le SCoT. Parallèlement une concertation auprès des élus intercommunaux et communaux a été conduite, pour que l'ensemble des élus puisse disposer des informations nécessaires à la bonne compréhension du SCoT.

### 11.1 Gouvernance SCoT

La gouvernance du SCoT constituée à partir du Comité Technique SCoT, du Bureau et du Conseil des Maires a été principalement mobilisée pour piloter le lancement du SCoT (Délibération de Prescription), assurer le rôle de Personne Publique Associée et sélectionner le prestataire qui réalisera le SCoT (CAO) :

- Réunions du Bureau SCOT : 5 janvier/16 mars/21 juillet/9 septembre/28 octobre/9 décembre
- Commission d'Appel d'Offre (CAO) : 21 septembre et les oraux le 5 octobre
- Conseil des Maires de Présentation de la délibération SCoT : 7 Octobre
- Réunions du comité technique SCOT : 6 avril/ 21 Juin/15 septembre/20 décembre

### 11.2 Valorisation des études Préalables et SCoT « Facteur 4 »

- **Etude Paysage** : Dans la continuité de l'étude complémentaire "Paysage" produite en 2015 par le bureau Devillers, nous avons réalisé en interne une synthèse de cette étude, élargie à la Communauté de Communes du Lodévois&Larzac. Pour cela, un travail technique de complément a été conduit associant les Communautés de Communes, le CAUE, les syndicats (SMGS, AOC) et la DDTM. Plusieurs rencontres ont permis de publier un document diffusé à l'ensemble des élus des communes.
- **SCoT « Facteur 4 »** : L'accompagnement « Facteur 4 » a permis la réalisation en 2016 d'un diagnostic « énergie-climat » du territoire. Selon une typologie de communes (des plus rurales aux péri-urbaines) les questions de dépendances et de vulnérabilités énergétiques ont pu être caractérisées. Ce diagnostic a été présenté aux membres du comité technique SCoT le 21 Juin 2016 en présence de Séverin Poutrel - Burgeap. D'autres réunions techniques ont permis d'articuler le groupement Facteur 4 et les bureaux d'études SCoT.

### 11.3 Elaboration du document SCoT

Toute au long de l'année 2016, le SYDEL Pays Coeur d'Hérault s'est attaché à préparer le lancement du SCoT. En effet, des rencontres techniques avec les partenaires publics, des rencontres politiques avec les élus communaux et intercommunaux, ainsi que la mise en place de notre gouvernance SCoT.

- **Mise en place de la gouvernance SCoT** : Avec l'extension de périmètre à la Communauté de Communes Lodévois&Larzac, les élus ont souhaité acter une gouvernance nouvelle à trois communautés, intégrant dans le processus décisionnel les 77 communes du Pays. Ainsi, une charte de gouvernance a été élaborée précisant le rôle de chacun dans le processus décisionnel du SCoT. Cette charte officialise le Conseil des Maires.
- **Rencontres des Personnes Publiques Associées** : Tout au long de l'année 2016, l'équipe du SCoT a rencontré les principales Personnes Publiques Associées du SCoT afin de présenter notre méthodologie et d'échanger sur les attendus. C'est ainsi que l'Etat a produit une note d'enjeux SCoT en juillet 2016 : rencontre technique avec la DDTM le 1 février/ rencontre technique avec la DREAL Occitanie le 16 Septembre/ rencontre avec le département de l'Hérault le 15 décembre/ rencontre avec la Région Occitanie le 8 novembre/ Rencontres des Syndicats porteurs de SAGE : SAGE Orb Libron le 28 juin 2016, SAGE Lez Mosson le 26 Aout 2016
- **Se doter du prestataire qui réalisera le SCoT** : Plusieurs rendez-vous ont été nécessaires pour produire le cahier des charges et le marché SCoT. Des rendez-vous qui ont impliqué les services marchés et techniques des Communautés de Communes. Publié en juillet 2016, le prestataire SCoT a été retenu en octobre 2016. Pour cela, deux CAO ont été organisées, ainsi que 4 oraux pour identifier le lauréat : Le groupement TERCIA - INDIGGO - THEMA.

## 2. Les outils du Pays

Le Pays Cœur d'Hérault a mis en place plusieurs outils à disposition du territoire pour accompagner les collectivités membres et les porteurs de projets. Parmi ces outils, l'Observatoire Territorial permet une veille permanente sur l'évolution des données économiques et sociales du Cœur d'Hérault à disposition des décideurs. Le Programme européen LEADER « Convivencia » est l'outil financier principal à disposition du territoire pour accompagner les porteurs de projet locaux.

### 2.1 L'Observatoire du territoire

Depuis sa création, l'Observatoire Territorial a pour objectif de mettre à disposition des élus et des partenaires du territoire des documents, des données et des productions cartographiques. Les supports sont multiples : Revue « REGARDS », notes de conjoncture (Lettre Eco, Lettre Demo), mises à disposition et téléchargeables via le site Internet du Pays.

- **Productions et restitution des données de l'Observatoire** : Parution d'une Lettre Démographique 2016 (4p), portant sur l'analyse de la dynamique démographique observée sur l'ensemble du Pays. Cette Lettre Démographique se base sur une analyse à partir des bassins de vie composant le Pays Coeur d'Hérault.
- **Appui technique divers** au SYDEL (SRDEII, ATI, ...).
- **Observatoire Santé** : Transmission de données aux acteurs locaux, en fonction des demandes ; Participation aux travaux d'évaluation du Contrat Local de Santé du Pays Cévennes ; Définition d'une première liste d'indicateurs afin de démarrer la mise à jour du diagnostic local de santé du Cœur d'Hérault, à partir de 2017.

### 2.2 Approches Territoriales Intégrées 2014-2020

Pour mettre en œuvre son projet de territoire, le Pays a proposé de répondre à l'Appel à Projet « Approche territoriale intégrée » lancé par la Région. Une approche territoriale intégrée s'entend comme « un projet de territoire porté par une structure organisée sur un périmètre défini, appuyé sur un diagnostic, pour développer une stratégie multi-thématique et multi-partenariale déclinée dans un plan d'action composé de plusieurs opérations ». Sélectionné par la Région, notre territoire dispose donc pendant 6 ans d'une enveloppe de crédits FEDER « réservée » de 1 211 749 euros pour le volet « urbain » et de 2 708 673 euros pour le volet « territorial ».

- **Organisation de 4 Comités techniques et d'un Comité de pilotage des ATI** : ces réunions ont surtout mis en place le fonctionnement et la gouvernance des ATI durant cette année 2016.



## 2.3 Programme LEADER « Convivencia »

Fruit d'une concertation avec les acteurs du territoire, la candidature du Pays Cœur d'Hérault -dans le cadre de son Groupe d'Actions Locales (GAL) - a été retenue en 2015 par la Région pour porter un second programme LEADER, avec une enveloppe de fonds dotée de 2 500 000 euros pour la période 2014-2020 (dont 650 000 euros d'enveloppe réservataire de performance).

Sous l'intitulé « **Innover et entreprendre pour mieux vivre en Cœur d'Hérault** » : Pour une économie créatrice de richesses durables au service de l'emploi, de l'inclusion sociale et de la citoyenneté, la nouvelle stratégie du GAL Cœur d'Hérault s'articule autour de 3 axes prioritaires pour la sélection des projets bénéficiaires :

- AXE 1 : Miser sur l'INNOVATION comme levier de développement et de création d'emplois durables en Cœur d'Hérault
- AXE 2 : Réussir la TRANSITION écologique et énergétique, facteur d'économie des ressources, de cohésion sociale et de développement économique
- AXE 3 : VALORISER et promouvoir les richesses et les savoir-faire du Cœur d'Hérault, sources de développement et de rayonnement du territoire

En 2016, le Groupe d'Actions Locales (GAL) du Cœur d'Hérault s'est véritablement lancé dans la **mise en œuvre du programme LEADER** avec l'organisation des premiers Comités de programmation LEADER pour la sélection et la programmation des premiers projets bénéficiaires d'une aide LEADER.

L'année a également été marquée par la construction des **outils de gestion et d'animation du programme** avec l'Autorité de Gestion (Région Occitanie). Les nouvelles exigences de l'Europe portent notamment sur la nécessité d'une plus grande transparence du processus de sélection : cela s'est traduit par la création d'une **grille de sélection spécifique** pour chaque Fiche-Action du GAL. Ces grilles doivent permettre aux membres du Comité de programmation d'établir une notation sur une base commune et d'expliquer pourquoi un projet est retenu ou non.

Un **groupe de travail** s'est constitué composé de membres volontaires du Comité de programmation, du Comité technique et de l'équipe technique LEADER, afin de réaliser l'ensemble des grilles de sélection du GAL.

L'ensemble du travail a été présenté et expliqué lors d'une **journée d'échanges et de convivialité** avec les membres du comité de programmation le 28 juin 2016.

### 2.3.1 Gestion et animation du programme LEADER

L'équipe d'animation-gestion du GAL a pour mission d'assurer l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets, de réaliser le montage technique et financier des demandes de subventions et des demandes de paiements en lien avec la nouvelle Autorité de Gestion (Région Occitanie), les partenaires techniques et les cofinanceurs (Collectivités Locales, Conseil Départemental de l'Hérault, Région Occitanie, Etat).

- **Information des porteurs de projet** envisageant une demande d'aide ou recherchant des informations sur le calendrier du programme LEADER 2014-2020. Réception des premières idées de projets, rencontres des premiers porteurs de projets.
- **Accompagnement des maîtres d'ouvrage** : plus de 23 rendez-vous individuels pour un accompagnement à l'élaboration des dossiers de demandes de subventions, 13 dossiers réceptionnés par le GAL : Label « Vignobles et Découvertes » (17/03), Miellerie collective Gignac (04/04), Etude prospective Cantercel (05/04), Centre de tri La Feuille d'Erable (18/04), MosaïBox Naovia (13/06), Domaine de St Charles (04/07), Etude Hôtel de caves St Jean de la Blaquière (04/08), Roul'Contact (11/08), Scènes Associées Temps Fort (12/09), Chapiteau cirque Poing de Singe (23/09), Agence Muséo (21/11), Nouveau produit innovant Ouattitude (29/11), Parc acrobatique en hauteur à Aniane (08/12).
- **Animation de 4 Réunions du groupe de travail** sur l'élaboration des grilles de critères de sélection (2 et 25 février/ 3 et 23 mars).
- **Organisation de 2 Comités de programmation** (4 avril/ 23 septembre) et d'1 consultation écrite (24 décembre).
- **Organisation de 13 Comités techniques préparatoires** (19 janvier/ 16 février/ 15 mars/ 19 avril/ 17 mai/ 21 juin/ 19 juillet/ 16 août/ 30 août/ 30 septembre/ 20 octobre/ 22 novembre/ 20 décembre).
- **Communication et Information auprès des acteurs du territoire** : Mise à jour de la rubrique LEADER sur le site internet du Pays Cœur d'Hérault, communication dans la presse locale, réalisation d'un **classeur-guide** du Membre de Comité de programmation, lancement de la conception d'une **brochure d'information** sur le programme LEADER. organisation de 2 **réunions d'information** auprès des élus et techniciens des Communautés de Communes (5 octobre à Clermont l'Hérault, 6 octobre à Gignac).
- **Participation aux réunions organisées par la Région** dans le cadre du conventionnement et de l'instrumentation de la nouvelle programmation LEADER : groupe de travail (21 janvier) et réunion d'information sur l'instrumentation

- Dans le prolongement, deux temps de concertation ont été réalisés. Une intervention de la Présidente de la commission « Aménagement » du Pays durant la semaine de la mobilité, le 23 septembre 2017 (Association Passerelles).
- Un séminaire sur les mobilités actives a également été organisé le 17 novembre 2016 à Paulhan, avec le concours des services de l'Etat. Le Directeur de la DDTM de l'Hérault était présent lors de ce séminaire.

## 10.3 Emergence de la Filière professionnelle « Eco-construction »

Les actions du SYDEL visent à consolider et développer une **filière professionnelle émergente sur le territoire**, avec ses acteurs de terrain et ses artisans en éco-construction, dont les pratiques connaissent de fortes évolutions. Notre soutien à cette filière s'inscrit dans le cadre du nouveau projet de territoire « Horizon 2025 » tourné vers des constructions plus économes et plus confortables pour leurs habitants, tout en faisant appel aux compétences et aux savoirs faire présents sur notre territoire.

- **Accompagnement de la dynamique d'un groupe d'entreprises locales** par une intervention extérieure sur le développement commercial. Le cahier des charges a été constitué avec les entreprises du réseau, afin de répondre à leurs besoins spécifiques, lors de deux rendez-vous (juin 2016) et auxquels étaient présentes entre six et huit entreprises du territoire.
- **Enregistrement de chroniques radio** avec ces mêmes entreprises. Elles déclinent un certain nombre de sujets relatifs à la construction ou la rénovation écologique.
- **Soutien personnalisé et accompagnement de projets en éco-construction**, qu'ils soient privés ou publics, afin de continuer à promouvoir de nouveaux modes d'habiter.

## 10.4 Espace Info Energie – Espace Info Habitat

Les Espaces Info Energie (EIE) ont été initiés par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) en 2001, pour sensibiliser et informer le grand public gratuitement et de manière objective sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Le Pays Cœur d'Hérault offre au territoire ces conseils gratuits, et a proposé, depuis 2010, la mise en place de permanences dans les locaux, en convention avec l'association Gefosat.

- **Permanences bi-mensuelle d'un spécialiste de l'énergie à St André** : l'association « Gefosat » assure les permanences de l'EIE deux jeudis après-midi par mois. Les thématiques principales abordées pendant les rendez-vous restent les problématiques de chauffage, soit sur l'installation en elle-même, avec le souhait de réaliser des économies en changeant d'énergie, soit sur le problème de l'isolation entraînant des pertes et des coûts importants en énergie.
- **Réalisation de 314 contacts** dans l'année, en comptant 176 contacts pendant des animations et 92 contacts par téléphone ou par mail. Quelques rendez-vous ont eu lieu exceptionnellement à domicile ou au Gefosat lorsque le projet est complexe, urgent, ou avec des personnes âgées ou à mobilité réduite.
- **Animations réalisées**, comme la présentation des dispositifs d'aides financières et de l'EIE auprès d'un groupe d'artisans dans le cadre d'un atelier d'information organisé par la CAPEB, la tenue d'un stand EIE lors du forum « Synergies pour Demain », l'animation avec Ludik Energy\* et un stand de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie dans un supermarché local. La participation aux émissions de radio est prévue sur les sujets du chauffage, des économies d'énergie. (\*association qui propose des animations sportives en lien avec l'énergie)
- Pour la saison 2016-2017, trois familles du Pays Cœur d'Hérault participent au **Défi Familles a Energie Positive**.
- **Présence aux ateliers ou animations** autour du PCET et des réunions de Commissions « Aménagement durable » du Pays.

### QUELQUES CHIFFRES

314 personnes conseillées gratuitement par l'EIE  
46 rendez-vous en permanence  
25 chroniques radio



## Défi n° 5 L'exigence environnementale

### 10. Efficacité énergétique et développement durable

Les questions du climat et de l'énergie font l'objet d'un plan d'actions à l'échelle du Cœur d'Hérault, un plan d'actions concerté et partenarial, déclinant les politiques Régionales et Départementales à l'échelle locale. La réflexion collective sur ces questions doit maintenant permettre des dynamiques locales de développement durable et être un levier d'innovation sur les questions économiques, sociales et évidemment environnementales. De la Charte du SYDEL Pays Cœur d'Hérault labellisée « Agenda 21 » au Plan Climat, il s'agit d'accompagner le développement durable de façon plus concrète et opérationnelle. Dans ces cadres, le Pays maintient son Espace Info Energie, service public local, le développement de l'eco-construction.

#### 10.1 Plan Climat Energie Territorial (PCET)

Le PCET dont le plan d'actions a été finalisé fin 2015 a été présenté en Communautés de Communes (bureau, commissions...), permettant ainsi de développer son appropriation par les élus du territoire.

- Dans ce cadre, le 13 mai 2016, un forum a été proposé aux communes et aux élus du territoire, sur la thématique de « énergie et collectivités locales », avec les interventions de :
  - Communes Forestières de l'Hérault, dont la mission bois-énergie accompagne la mise en place de chaufferie bois auprès des collectivités ;
  - Hérault Energie, qui a rappelé son rôle auprès des communes, pour la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments publics et pour l'éclairage, à la fois dans un soutien technique mais également financier ;
  - Le Gefosat, pour l'Espace Info Energie du Pays, a rappelé son intervention de conseils auprès des particuliers dans un cadre indépendant et gratuit, pour la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. Les communes peuvent relayer cette information auprès de leurs habitants, voire bénéficier d'un premier conseil ;
  - Enercoop LR et Energies Citoyennes ont présenté leur rôle, pour le premier dans la fourniture d'énergie d'origine renouvelable, et pour les deux dans l'accompagnement au développement de projets d'énergies renouvelables locales dans un cadre citoyen et participatif.
- Ce forum a été l'occasion de transmettre de l'information directe aux responsables locaux, afin qu'ils puissent mieux connaître les structures, dispositifs et aides qui sont à leur service dans ce domaine. L'objectif est l'engagement de diagnostics et de travaux afin de permettre des économies aux petites collectivités.
- Fin 2015 a été promulgué la Loi de Transition Energétique qui fait évoluer les PCET en Plan Climat Air Energie Territorial et le rend obligatoire pour les collectivités de plus de 20 000 habitants. La loi permet aussi un transfert de cette compétence vers les Syndicat Mixte de SCOT. En 2016, la Commission « Aménagement durable » du Pays s'est penchée sur cette évolution et sur la possibilité d'une délégation de cette compétence vers le SYDEL. Les participants ont pu s'approprier les évolutions réglementaires en cours.

#### 10.2 Schéma territorial de mobilité

- En 2016, l'objectif était d'évoluer d'une simple étude mobilité à un véritable Schéma de mobilité opérationnel. Avec l'appui d'un stagiaire en Master Mobilité de Montpellier, un renforcement de l'étude a été opéré, notamment sur le volet « action », ainsi que l'établissement d'un volet « opérationnel pluri-annuel ». Ces documents ont été élaborés en pleine concertation avec le Département de l'Hérault et les Communautés de Communes (5 réunions). Un groupe de travail a été mobilisé pour construire un indice de faisabilité des actions (12 Janvier 2016), regroupant l'Etat, l'ADEME, le Département, les Communautés de Communes et quelques associations dont Passerelles. Le suivi du travail a été effectué par la Commission « Aménagement » du Pays tout au long de l'année.

- Formation sur les régimes d'aide d'Etat (10 juin) à la Région.
- Participation aux réseaux d'échanges sur le programme LEADER : Rencontres du réseau LEADER France à Angoulême (9,10 et 11 mai), et à Paris (16 juin). Réunions de collaboration inter-GAL Languedoc-Roussillon : 4 réunions d'échange, de mutualisation d'expériences et de travail préparatoire avec les 16 autres GAL de l'ancienne région Languedoc-Roussillon.
- Mise à jour des tableaux de bord de suivi de la programmation LEADER 2014-2020.

#### 2.3.2 Coopération

La coopération crée des opportunités pour découvrir d'autres territoires, d'autres expériences, mais aussi pour mener des expérimentations, mutualiser des réflexions sur des problèmes ou des besoins communs. Elle permet souvent de renforcer les capacités des acteurs à innover en élargissant leur horizon et peut venir conforter des projets locaux. En 2016, le GAL a eu des contacts avec d'autres GALs, certains de territoires voisins, afin d'évaluer les possibilités de coopération.

- Syndicat Mixte du Bassin de Thau : projets de mise en réseau, promotion et valorisation des démarches professionnelles liées aux circuits courts, au tourisme rural et au décloisonnement des filières avec les producteurs ruraux ; le label « vignobles et découvertes », les petits métiers de la pêche, la conchyliculture.
- Syndicat Mixte du Beaujolais : échanges sur les thématiques communes qui pourraient être travaillées et notamment sur la ressource en eau (problématique de la gouvernance et de la mobilisation collective), sur la filière forestière et agricole (charte forestière, circuits courts) et sur la démarche de territoire à énergie positive et croissance verte (TEPOS / TEPCV).
- GAL du Pic Saint Loup : projet d'étude sur la présence de la Loutre comme indicateur de la biodiversité du milieu aquatique dans le bassin versant de l'Hérault.
- Participation au séminaire Coopé organisé par le réseau LEADER France à Dijon (29 et 30 sept).

#### QUELQUES CHIFFRES

**9 projets sélectionnés**  
 dont 67 % portés par des Maîtres d'ouvrages privés  
 13 dossiers en cours d'instruction,  
 Près de 229 042 € de dépenses programmées,  
 dont 152 823 € de FEADER/LEADER et  
 près de 44 848 € de cofinancements publics mobilisés  
 2 Comités de Programmation et 1 consultation écrite organisée

#### Projets programmés et sélectionnés en opportunité par le Comité de programmation LEADER en 2016 :

Projets programmés – année 2016			
Actions	Bénéficiaires	Budget global	LEADER programmé
Miellerie collective associative de territoire	Syndicat départemental des apiculteurs de l'Hérault	60 048,96 €	32 158,45 €
Animation - Gestion GAL 2015-2016	Sydel du Pays Cœur d'Hérault	168 993,48 €	120 664,94 €
<b>Total programmé 2016</b>		<b>229 042,44 €</b>	<b>152 823,39 €</b>

Projets sélectionnés en opportunité – année 2016	
Actions	Bénéficiaires
Roul'Contact : Lieu itinérant d'animation et d'alimentation	Association Terre-Contact
Création d'une plateforme de tri et de recyclage	La Feuille d'Erable
Etude prospective pour l'identification d'un réseau d'acteurs dans la réalisation du village expérimental de Cantercel et sollicitation des partenaires prioritaires	Association Sens Espace Europe
Etudes préalables à la réhabilitation de la cave coopérative de Saint Jean de la Blaquière dans le cadre d'un projet de développement économique local (Hôtel de Caves)	Communauté de Communes Lodévois et Larzac
Développement de l'activité par la fabrication et la commercialisation du produit MosaïBox	SAS Naovia
Réhabilitation du Domaine de Saint Charles : chambres d'hôtes de charme et historiques dans un ancien moulin, salle de réception et parc aménagé	Domaine de Saint Charles
Animation du projet lié au Label « vignobles et Découvertes » - phase 1	Sydel du Pays Cœur d'Hérault



### 3. Développement culturel et patrimonial

Les actions de la mission de développement culturel et patrimonial du Pays Cœur d'Hérault s'inscrivent dans la continuité du Schéma de développement culturel dont les objectifs sont de :

- Structurer, accompagner et valoriser la dynamique collective
- Elargir les publics et favoriser l'accès à la culture pour tous
- Soutenir la création et accompagner une diffusion qualitative de la culture en milieu rural
- Connaître, valoriser et animer le patrimoine

#### 3.1 L'Agenda culturel du Pays Cœur d'Hérault

Cette publication trimestrielle, coordonnée et éditée par le Pays depuis 2006, recense, par thème, les animations culturelles professionnelles qui se déroulent sur le territoire. Elle est réalisée avec le concours des acteurs culturels locaux, qui font partie pour certains de son comité de rédaction.

- 1 numéro sorti au premier trimestre 2016 (n° 38), diffusé en 8.000 exemplaires sur près de 250 points fixes sur le territoire (Pays Cœur d'Hérault et aux alentours).

La concertation lancée sur l'évolution de *L'Agenda culturel* a abouti à l'abandon de la version papier au profit d'un outil en ligne.

#### 3.2 La plateforme numérique culturelle

Un site Internet consacré à la culture en Pays Cœur d'Hérault a été réalisé au cours de l'année 2012, dans l'objectif de favoriser la mise en réseau des acteurs culturels, promouvoir les artistes locaux et rendre accessible la richesse culturelle à tous.

- Mise à jour de la plateforme numérique dédiée « Culture & Patrimoine ».
- Promotion de l'outil auprès des acteurs culturels qui ont la possibilité de publier la présentation de leur structure, de leur lieu ou leur événement.
- Envoi de 7 newsletters « Culture » à près de 800 inscrits lors de l'année 2016.
- Réflexion sur la création d'une nouvelle plateforme plus efficace et proche du public grâce à des fonctionnalités et contenus plus importants : possibilité de réagir aux spectacles vus, de recevoir par courriel les événements de la semaine, d'accéder à des vidéos, de relayer vers les réseaux sociaux, etc.

#### 3.3 Le Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle

Un Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle a été signé le 03 juillet 2015 entre 7 services de l'Etat (DRAC, DRAAF, DDCS, DRDFE, Education Nationale, Justice, ARS), le Conseil Départemental de l'Hérault, les Communautés de Communes de la Vallée de l'Hérault, du Lodévois&Larzac, du Clermontois et le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault. Conclu pour une durée de 3 ans et piloté par le Pays Cœur d'Hérault, le CTEAC a l'objectif de « Favoriser l'accès aux arts, à la culture et à la connaissance des patrimoines pour les publics jeunes et éloignés, ainsi que les habitants ». Il agit en articulation avec le volet culturel du Contrat de ville de Lodève et l'avenant du Contrat Local de Santé du Pays.

- Organisation de 2 groupes de travail, 2 Comités techniques et 1 Comité de pilotage.
- 21 projets intégrés au CTEAC en 2016, avec près de 80.000 euros de crédits DRAC octroyés.
- Lancement d'un appel à projets et préparation de la programmation 2017.
- Travail spécifique sur la thématique « Culture-Santé ».

## 9 Réflexion et perspectives « agricole »

Dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), face aux enjeux de développement du territoire, mis en tension par sa « proximité » d'avec les polarités voisines, les élus ont souhaité se réapproprier la maîtrise foncière de leur territoire, en repositionnant l'agriculture au coeur du projet.

- **Etude Foncier Agricole** : L'étude Foncier agricole également validée en mai 2015 a fait l'objet d'une synthèse rédactionnelle. Avec l'extension du périmètre SCoT à la Communauté de communes Lodévois&Larzac, cette étude a été prolongée sur ce nouveau territoire. Des réunions techniques ont permis d'avancer sur ce dossier, validé début 2017. Pour y parvenir, les couches SIG d'occupation du Sol 1996 et 2009 ont été étendues au périmètre de la CCLL. Ce travail a été effectué par le service SIG de la CC Vallée de l'Hérault.
- **Bâti agricole** : La mission d'expertise concernant le bâti agricole s'est prolongée en 2015 sur le PLU de Montpeyroux. Cet appui a permis la réalisation d'un volet agricole au PLU selon des éléments techniques et des entretiens terrains auprès des agriculteurs. Il s'agissait entre autre d'évaluer les agriculteurs potentiellement intéressés pour s'installer sur un "hameau agricole/viticole", en lien avec les futures cessations d'activités et transmissions d'exploitations. Concernant la localisation du hameau agricole/viticole, celle-ci s'est basée sur une analyse paysagère réalisée par le CAUE de l'Hérault et le volet agricole (identification du potentiel agronomique des sols, inventaires des locaux agricoles au coeur du tissu villageois), contraintes réglementaires, et financières. La localisation identifiée, des étudiants de l'école d'architecture de Montpellier ont proposé à la commune des modalités d'aménagement du hameau.
- **Charte forestière** : Le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, en lien avec les Communautés de Communes, a initié une démarche de Charte Forestière Territoriale. Le Lodévois&Larzac ayant travaillé en 2014 à un Plan d'Approvisionnement Territorial bois, il a été proposé de passer à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault pour le développement d'actions territoriales dans ce domaine. Ainsi, dans l'objectif de développer un programme d'investissement pour la gestion et la valorisation des forêts et du bois, c'est à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault qu'une réponse à l'appel à projets de la Région et de l'Europe sur les Chartes Forestières Territoriales a été déposé.

Lauréat de l'appel à projet pour l'émergence d'une Charte sur son territoire, le Pays engagera cette démarche en 2017, qui consiste sur une période 12 mois à :

- établir un diagnostic sur la ressource, les activités et les services liés à la forêt et au bois,
- établir les enjeux relatifs à la forêt de façon concertée avec les acteurs concernés,
- établir un programme d'actions à la fois pour une gestion durable des forêts et pour leur valorisation adéquate pour les différents acteurs, publics ou privés.

#### QUELQUES CHIFFRES

8 rendez vous techniques et de concertation avec le Conseil Municipal et les agriculteurs



## 8.4 Proposer une restauration collective de qualité

Chaque année, le Pays Cœur d'Hérault propose d'accompagner des actions de sensibilisation et d'accompagnement pour créer un lien entre productions locales et restauration collective. En 2016, il a été proposé de s'adresser aux cuisines centrales des EHPAD du territoire. L'objectif de la formation était d'apporter aux équipes en charge de la restauration dans les établissements, une meilleure connaissance des atouts des produits bio/locaux et du travail possible avec les producteurs, de travailler sur les représentations qu'ils se font de ces produits de qualité et de leur introduction en EHPAD, et d'amorcer la mise en oeuvre de changements vers une meilleure intégration de l'offre bio et locale. Afin de pouvoir mettre en oeuvre les changements nécessaires, il est aussi nécessaire que les gestionnaires, responsables d'établissements et élus aillent dans la même direction, dans le cadre d'un projet global de qualité alimentaire.

- **Organisation d'un atelier de formation de 2 jours** (5 et 6 octobre) à destination des agents et chefs de cuisine des EHPAD avec l'association 1+Bio en présence d'une dizaine d'agents ;
- **Restitution de la formation**, partage des savoir-faire et des problématiques (circuits courts, aliments bio...) en présence des chefs d'établissements et des élus de chaque communauté de communes.

### QUELQUES CHIFFRES

190 élèves ayant assisté à la pièce de théâtre « Opération Brocoli »,  
46 écoles maternelles ayant participé à l'enquête de la Protection Maternelle et Infantile sur la collation matinale  
24 professionnels de la petite enfance ayant bénéficié d'une formation sur l'éducation à la santé  
5 structures d'accueil de la petite enfance ayant bénéficié d'un accompagnement méthodologique pour la mise en œuvre d'actions dans le domaine de la nutrition  
29 professionnels de la petite enfance sensibilisés autour de la nutrition du jeune enfant lors de soirées d'échanges  
9 structures ayant bénéficié d'un accompagnement sur l'éducation au goût  
6 classes ayant participé au projet « Goûter le Monde autour de Moi »  
5 EHPAD ayant bénéficié d'une formation sur la qualité alimentaire en restauration collective  
3 collectivités informées sur le dispositif « Fruit pour la Récré ».

- Préparation de l'évaluation du CTEAC 2016.
- **Pilotage du projet TrEMA** (Tremplin d'Education aux Métiers d'art) : afin de répondre au plan Priorité Jeunesse et dans le prolongement de la signature du CTEAC, le Pays Cœur d'Hérault a été sollicité pour porter l'avant-projet du TrEMA. En partenariat avec les services de l'Etat DRAC et PJJ, les organismes Jeunesse et les collectivités locales, il s'agit de permettre l'accès à un parcours éducatif sur les métiers d'art à des jeunes de tous horizons, tout en soutenant plus particulièrement ceux des quartiers prioritaires (Contrat de Ville Lodève), l'enfance en danger sous protection administrative, et les jeunes suivis sous mandat judiciaire civil et/ou pénal :
  - 3 journées d'animations ont été programmées au premier trimestre 2016 : à Argileum (thème : la poterie), à Lodève (thème : le verre) et Octon (thème : le livre).
  - Une plaquette de présentation du projet a été réaliséePour la poursuite du projet sur 2016-2017, le pilotage de l'action a été confié à l'AMAS (Association des Métiers d'Art du Sud).

## 3.4 Valorisation du patrimoine matériel et immatériel

Le patrimoine a été réaffirmé comme un enjeu important dans la nouvelle Charte de Pays 2014-2020. Les objectifs portent notamment sur une meilleure coordination des acteurs à l'échelle du territoire ainsi qu'une meilleure connaissance du patrimoine, afin d'assurer sa préservation et sa valorisation. Une nouvelle collection, « Les carnets du Cœur d'Hérault » a vu le jour en 2015.

- Diffusion de l'ouvrage « Patrimoine viticole en Pays Cœur d'Hérault – Quelques clés pour une valorisation locale ».
- Publication de l'ouvrage « Regards sur le patrimoine en Pays Cœur d'Hérault – Le long du Fleuve Hérault » : un parcours sensible sur 60 pages pour découvrir le territoire, écrit par Jean-Claude Forêt et photographié par Luc MICOLA.
- Lancement de l'ouvrage au château de Clermont l'Hérault, en présence de l'auteur et du photographe, accompagnée de lectures de texte en musique par la Cie Les Toiles cirées.

## 3.5 Coordination et accompagnement des porteurs de projets culturels

La mission Culture du Pays Cœur d'Hérault accompagne les acteurs publics et privés du territoire susceptibles de développer des projets en cohérence avec la Charte de Pays. En lien avec les outils financiers existants (Contrat de Pays, programme européen LEADER...), la mission Culture apporte son aide technique et oriente les recherches de subventions. Dans un souci de coordination et de mutualisation, elle met également à disposition des acteurs culturels des ressources matérielles et immatérielles.

- Suivi des projets culturels présentés en Contrat de Pays.
- Participation au Comité technique LEADER et suivi des projets programmés.
- Contribution à la réalisation du Schéma de développement culturel du Clermontais.
- Relais local auprès des acteurs externes : fourniture de contacts, bases de données, listings, renseignements...
- Mise à disposition d'un kit Eco-festivals pour les organisateurs d'évènements :
  - Listing des producteurs locaux pour favoriser les circuits courts dans les buvettes des festivals.
  - Prêt d'outils de sensibilisation (bâches, compteuses, gobelets réutilisables, verres à vin, affiches...)
  - 7 fiches pratiques pour aider les organisateurs de manifestations à réduire leurs impacts sur l'environnement. Elles comprennent des éléments de méthode, des préconisations, des exemples, un répertoire de contacts utiles et différentes ressources. Les fiches s'articulent autour de 6 thèmes : transports, hébergement, sensibilisation, alimentation, communication, lieux et décors.

### QUELQUES CHIFFRES

21 actions programmées en faveur de l'éducation artistique et culturelle  
1.500 exemplaires édités du Carnet « Regards sur le patrimoine en Pays Cœur d'Hérault »  
11.000 verres réutilisables prêtés dans le cadre de l'opération « Eco-festivals en Pays Cœur d'Hérault »



## 4. Destination touristique « Cœur d'Hérault »

La Mission « Tourisme » du Pays Cœur d'Hérault agit dans le cadre du schéma de développement du tourisme, qui définit 5 objectifs prioritaires :

- Organiser la destination et professionnaliser l'activité touristique
- Améliorer les conditions d'accueil et faciliter l'accessibilité à l'information et aux sites
- Renforcer l'attractivité selon une double logique identitaire et qualitative
- Développer une offre d'hébergement de qualité
- Elaborer une véritable stratégie marketing et mise en marché de la destination

Suite à la décision d'Hérault Tourisme de récupérer son personnel pour des raisons budgétaires, la mission a été réduite à un mi-temps en début d'année.

L'ensemble des actions tourisme du Pays est réalisé en partenariat avec les 3 Offices du tourisme du territoire.

### 4.1 Actions marketing

Pour renforcer la notoriété et l'image du Cœur d'Hérault et de ses sites, des actions de promotion se poursuivent à l'échelle destination grâce à l'appui d'Hérault Tourisme.

- Opérations marketing envers la clientèle de proximité, la clientèle française et les prescripteurs, en partenariat avec les offices de tourisme de la destination et Hérault Tourisme, telles que : Web-marketing France et Wallonie ; Opération « Bassin de vie » dont la création d'une landing page hébergée sur Hérault-tourisme.com, l'envoi de newsletters trimestrielles ; Participation au Salon Roc d'Azur avec envoi d'une e-news VTT et loisirs nature aux prospects Rhône Alpes, PACA et Languedoc Roussillon ; Bourse aux Dépliants de l'Hérault ; Envoi d'E-news Marchés Européens (Allemagne, Grande Bretagne, Espagne et Pays Bas) ; Accueil Presse.

### 4.2 Editions touristiques

Les éditions touristiques sont réalisées à l'échelle « Pays » et en collaboration avec les offices de tourisme depuis 13 ans, afin de proposer aux touristes une offre plus complète et diversifiée tout en mutualisant des moyens.

La concertation entre les 3 Offices de Tourisme, les démarches liées à la préservation de l'environnement et le désir de développer le Tourisme Vigneron en Cœur d'Hérault ont abouti à l'abandon de ces éditions.

### 4.3 Tourisme vigneron

La démarche de développement d'un tourisme vigneron a débuté fin 2010. Elle a pour objectif de valoriser les productions agricoles et d'augmenter la fréquentation touristique du territoire sur les ailes de saison. Cette démarche est suivie par le Comité de Pilotage « Tourisme vigneron », dont le rôle consiste à proposer une stratégie et un plan d'actions. Elle est mise en œuvre avec les offices de tourisme, les Communautés de Communes et Hérault Tourisme.

- Organisation de la quatrième édition des « Floréales du vin » sous forme d'une charte annuelle avec une rencontre entre vignerons et restaurateurs et pour la première fois il a été décidé d'associer les hébergeurs.
- Obtention du label « Vignobles et Découvertes » en Décembre 2015, en partenariat avec Hérault Tourisme et l'interprofession (CIVL - Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc). La destination touristique labélisée s'appelle désormais « Languedoc, Cœur d'Hérault » et se compose d'un réseau de 80 professionnels du tourisme et de la viticulture : caveaux, restaurants, hébergements, sites de patrimoine, prestataires d'activités, offices de tourisme, agences et événements.

Le label Vignobles & Découvertes s'appuie sur 4 piliers : les vins, les paysages, les patrimoines et les hommes.

- Dispositif « Fruit pour la Récré » : Mise en lien des communes intéressées avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault (3 communes en 2016).

- Accompagnement à l'éducation au goût : Appui de La Flaveur du Monde pour l'organisation de séances d'accompagnement des structures d'accueil périscolaire et extrascolaire sur l'éducation au goût (9 structures accompagnées).

- Suppression / aménagement de la collation matinale : Finalisation de l'analyse du questionnaire diffusé par l'équipe de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) (Agence Départementale de la Solidarité) auprès des écoles maternelles, sur l'année scolaire 2014-2015.

- Projet « Goûter le Monde Autour de Moi » (G2M) consacré à l'alimentation durable : Appui de Pic Assiette pour la mise en œuvre du projet auprès de classes de CM1-CM2, d'ULIS et de 6ème, en partenariat avec le collège Max Rouquette et l'école Anne Frank de Saint André de Sangonis, le collège du Salagou et l'école Jean Rostand de Clermont l'Hérault, le CODES 34-48, les Marchés Paysans et les producteurs locaux ; Communication autour du projet (presse locale...) ; Participation de la mission Santé à certaines séances : Visite de la miellerie du Salagou avec le collège de Clermont l'Hérault (11 avril), visite du marché avec l'école de Clermont l'Hérault (13 avril), visite du céréalier du Pouget avec le collège de Saint André de Sangonis (3 mai), restitution finale à Saint André de Sangonis (7 juin) et à Clermont l'Hérault (14 juin).

- Pièce de théâtre « Opération Brocoli » : Appui de la Compagnie Minibus pour l'organisation de deux représentations de la pièce de théâtre « Opération Brocoli », dans le cadre du projet G2M, à Saint André de Sangonis (16 février, environ 190 élèves de 6ème et de CM1-CM2).

- Soutien à l'allaitement : Participation à des réunions de travail avec le Réseau périnatal Naître et Grandir en Languedoc Roussillon, afin de faire le point sur le plan d'actions et les perspectives (29 février/ 30 mars/ 6 avril/ 4 novembre/ 1 décembre avec l'ARS) ; Organisation d'une réunion du groupe de travail (ARS, Réseau Naître et Grandir, Services Enfance Jeunesse des trois Communautés de Communes, Agence de la Solidarité (PMI), Sages-femmes, Leche League, Solidarilait...) (2 juin, 10 participants) ; Mise à disposition de ressources existantes (plaquette, site internet...) fournies par le Réseau Naître et Grandir ; Finalisation, validation et diffusion d'une plaquette des ressources locales, en partenariat avec le groupe de travail ; Appui des membres du groupe de travail pour la mise en œuvre d'actions d'information en direction de la population, lors de la Semaine Mondiale de l'Allaitement, impulsée par la COFAM (Coordination Française pour l'Allaitement Maternel) (plus de 10 actions mises en œuvre du 9 au 16 octobre).

- Activité physique et lutte contre la sédentarité : Appui du Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (EPGV) pour l'organisation d'une journée de promotion de l'activité physique des 0-6 ans, en partenariat avec la Mairie de Gignac, les services Petite Enfance des trois Communautés de Communes et les associations sportives locales (16 janvier, une cinquantaine d'enfants et une cinquantaine de parents et de professionnels).

### 8.3 Favoriser l'accès des publics précaires à une alimentation de qualité

- Encadrement du stage de Marie-Pierre FAVREAU au SYDEL, de mars à mai 2016, avec un volet consacré à la réalisation d'un état des lieux sur l'aide alimentaire : Elaboration d'un guide d'entretien à destination des organismes solidaires ; Rencontres avec 11 organismes réalisant une mission en lien avec l'aide alimentaire sur le territoire, sur la base du guide d'entretien ; Réunion avec le Conseil Départemental de l'Hérault (dont l'Agence de la Solidarité du Cœur d'Hérault) et l'association Terre Contact (15 mars) ; Participation à une réunion du collectif des organismes solidaires de la Vallée de l'Hérault, animée par l'Agence de la Solidarité du Cœur d'Hérault (23 mai) ; Réunion avec le CODES 34-48 afin de réfléchir à l'opportunité de répondre à l'appel à projet « Alimentation et précarité », lancé par la DRAAF et l'ARS (10 mai) ; Elaboration d'un premier état des lieux de la thématique sur le territoire.

- Suivi du projet Roul'Contact, porté par l'association Terre Contact et mise en relation avec le service Leader du SYDEL,

- Réunion de travail avec le Conseil Départemental (dont l'Agence de la Solidarité du Cœur d'Hérault) et Terre Contact, afin de préparer l'organisation d'une réunion d'échanges des organismes solidaires, à l'échelle du Cœur d'Hérault, au cours du premier trimestre 2017 (14 novembre).



### 8. Projet Alimentaire Territorial

Le Projet Alimentaire du Cœur d'Hérault doit répondre à trois **objectifs majeurs** :

- Améliorer la santé de la population en diminuant la prévalence du surpoids et de l'obésité chez l'enfant, à l'aide d'une réflexion autour de plusieurs thématiques (allaitement maternel, alimentation, activité physique, sédentarité et sommeil).
- Favoriser l'accès de tous à une alimentation suffisante et de qualité (d'un point de vue gustatif et nutritionnel).
- Favoriser la consommation locale afin de renforcer voire développer l'agriculture et l'économie du territoire.

En 2016, ce projet a été financé par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Occitanie, par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie et par le Conseil Départemental de l'Hérault (dans le cadre des Actions Educatives Territoriales).

Pour mener à bien ce projet, le Pays a bénéficié de l'implication des Communautés de Communes du Clermontois, du Lodévois&Larzac, et de la Vallée de l'Hérault, en particulier des services Enfance-Jeunesse, ainsi que de multiples partenaires (Assurance Maladie de l'Hérault, Chambre d'Agriculture de l'Hérault, Conseil départemental, dont l'Agence Départementale de la Solidarité, Comité Départemental d'Education pour la Santé (CODES) 34-48, Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, Compagnie Minibus, Education Nationale, La Flaveur du Monde, Marchés Paysans, Mutualité Française Occitanie, Organismes solidaires, Pic Assiette, pharmacies, producteurs locaux, Réseau Naître et Grandir en Languedoc Roussillon, sages-femmes, Terre Contact, Un Plus Bio...).

#### 8.1 Gouvernance et concertation

- **Gouvernance et concertation** : Réunion de travail avec le CODES 34-48 et les trois Communautés de Communes afin d'élaborer le programme « Nutrition des 0-6 ans » (10 février) ; Comité de pilotage du projet (3 juin, 18 participants) ; Réunions de travail avec la Mairie de Gignac autour de pistes d'actions sur l'alimentation (11 février/ 15 juin) ; Réunion de travail avec le CODES 34-48 et La Flaveur du Monde autour de l'articulation de leurs actions (18 mars) ; Rencontre de la Fédération Régionale des CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) (8 juin) ; Participation au Comité Régional de l'Alimentation organisé par la DRAAF Occitanie (17 juin) ; Point sur le programme « Nutrition des 0-6 ans » avec le CODES 34-48 et l'ARS (8 septembre) ; Réponse à un questionnaire sur les Projets Alimentaires Territoriaux, lancé par la Direction Générale de l'Agriculture (septembre) ; Réunion de bilan du programme « Nutrition des 0-6 ans », avec le CODES 34-48, les Communautés de Communes et la Mutualité Française Grand Sud (13 octobre) ; Concertation des acteurs impliqués autour du bilan 2016 et des perspectives 2017 du Projet Alimentaire (octobre à décembre) ; Réunions de travail et points réguliers entre la mission Santé et les acteurs portant les actions (CODES, Pic Assiette, La Flaveur du Monde...) ; Suivi financier du projet.

#### 8.2 Sensibiliser, informer et former les acteurs et le public autour de l'alimentation

- **Campagne de communication** : Alimentation de la rubrique « Mangeons local » du portail « Mon Cœur d'Hérault » ; Poursuite de la diffusion du magazine « En quête de qualités », élaboré par la DRAAF et Terre Nourricière ; Achat et diffusion de la publication « Quand les cantines se rebellent », éditée par Un Plus Bio (20 exemplaires distribués dans le cadre de réunions et de formations) ; Présentation du projet au sein du bulletin d'information du Contrat Local de Santé n°6 (décembre).
- **Appui du CODES 34-48 pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'éducation pour la santé appliqué au champ de la nutrition des 0-6 ans** : Une session de deux jours de formation des professionnels de la petite enfance sur chaque Communauté de Communes (24 professionnels formés, les 5 et 13 avril sur la Vallée de l'Hérault, les 6 et 15 avril sur le Clermontois, et les 10 et 11 juin sur le Lodévois&Larzac), suivie d'un accompagnement méthodologique des structures pour la mise en œuvre d'un projet sur l'alimentation (5 structures accompagnées) ; trois soirées d'échanges de pratiques avec les assistantes maternelles de chaque Communauté de Communes (29 professionnelles ayant participé, le 7 mars sur le Clermontois, le 11 avril sur le Lodévois&Larzac, et le 9 juin sur la Vallée de l'Hérault).

Le programme d'actions prévisionnel propose de soutenir et d'amplifier les actions déjà initiées autour de la **rencontre des acteurs, de la qualification de l'offre, de la valorisation du patrimoine viticole et du développement de la notoriété, de l'image et des retombées économiques** pour l'ensemble des partenaires autour de :

« **L'EXCELLENCE** en termes d'authenticité, de développement durable, de contenus patrimoniaux et de qualité des prestations ».

Portée par Atout France, cette marque est attribuée aux destinations viticoles qui développent des offres oenotouristiques complètes, qualitatives et originales. Aujourd'hui, 57 destinations sont labellisées en France, dont 4 dans l'Hérault.

- **Organisation** du lancement officiel de la Destination « Languedoc, Cœur d'Hérault » et remise des plaques du label National le 06 Juin à Aniane. Cette journée, a eu pour but de présenter ses enjeux et ses objectifs.

#### 4.4 Accompagnement des porteurs de projets

Tout au long de l'année, la Mission Tourisme coordonne et soutient les projets publics et privés du territoire. Elle propose notamment une aide technique ainsi que de l'ingénierie financière.

- **Suivi des démarches sur les Opérations Grand Site** de la Vallée du Salagou/Cirque de Mourèze, du Cirque de Navacelles et de Saint-Guilhem-le-Désert/Gorges de l'Hérault.
- **Suivi des porteurs de projets dans le cadre du Contrat de Pays** et du Programme européen Leader, tels que la création d'hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, gîtes de groupes) ; création (ou rénovation) de caveaux et d'activités de loisirs dédiés à l'oenotourisme ; valorisation de sites touristiques.

#### QUELQUES CHIFFRES

3 Offices de Tourisme partenaires  
6 opérations marketing réalisées en commun  
20 860 lecteurs des e-news thématiques  
86 partenaires labellisés Vignobles & Découvertes



## Défi n°2 : Les jeunes comme priorité, le lien intergénérationnel à développer

### 5. Contrat Local de Santé (CLS)

Le Contrat Local de Santé du Cœur d'Hérault, signé en 2013 par le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault et l'Agence Régionale de Santé (ARS), vise à favoriser la coordination et la cohérence des actions en matière de santé sur le territoire, dans une démarche partagée avec l'ensemble des acteurs œuvrant dans ce domaine. Il prévoit, jusqu'en 2017, un plan d'actions, selon les priorités suivantes :

- La Permanence des Soins et l'Aide Médicale Urgente,
- La santé mentale des jeunes,
- La santé publique (addictions, nutrition, accès aux droits et aux soins, santé en lien avec l'environnement...),
- La culture en lien avec la santé,
- Le parcours des personnes âgées.

#### 5.1 Organisation de la gouvernance du Contrat local de Santé

- Suivi du **Contrat Local de Santé** en lien avec l'ARS : 1 comité de pilotage (7 juillet), 1 réunion de la Commission Santé (15 novembre, 60 participants), 3 réunions des coordonnateurs de CLS au niveau départemental (19 mai/ 5 juillet/ 7 décembre).
- Signature d'une **convention 2016** relative au Contrat Local de Santé entre le SYDEL et les trois **Communautés de Communes**, après un vote en comité syndical (24 mai).
- Participation à l'élaboration du **Contrat de Ruralité** du Cœur d'Hérault : Participation à une réunion consacrée à la santé au sein du Contrat de Ruralité, avec l'ARS, la Préfecture, le SYDEL et les Communautés de Communes (16 novembre) ; Suivi de l'élaboration du contrat et de la programmation 2017 des actions.
- Vote du plan de **financement 2016** (24 juin) et de la **convention 2016** entre l'ARS et le SYDEL (10 novembre) en comité syndical.
- Suivi **technique et financier** de la mission de coordination du CLS et de ses actions.

#### 5.2 Aide Médicale Urgente et Permanence des Soins

Depuis 2013, l'Unité Mobile de l'Urgence et de la Permanence des Soins (UMUPS) du Cœur d'Hérault, composée d'un médecin, d'un sapeur-pompier et d'un véhicule équipé, assure, tous les jours, 24 heures sur 24, des missions d'**Aide Médicale Urgente** (accidents de la route, Accidents Vasculaires Cérébraux...), de **Permanence Des Soins Ambulatoire** (visites à domicile, dans les EHPAD...) ainsi que des **missions administratives** (certificats de décès, gardes à vue...). Ce dispositif est le fruit de la **coopération** de l'ensemble des partenaires concernés : Association des Médecins Correspondants SAMU de l'Hérault (AMCS 34), Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault (SDIS 34), Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier (CHU), Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS), Caisse d'Assurance Maladie de l'Hérault, Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault, Pays Cœur d'Hérault et Communautés de Communes du Clermontois, du Lodévois-Larzac et de la Vallée de l'Hérault.

- **Accompagnement financier** (mobilisation des trois Communautés de Communes et suivi des conventions).
- **Communication** (article paru en mai 2016 dans la Gazette Santé-Social...).
- Suivi des réflexions autour du **montage** du dispositif à partir de 2017.

### La Pépinière d'entreprises, quel bilan depuis 8 ans ?

Année	Nb entreprises suivies	Chiffre d'affaires €	Nb d'emplois créés en 2016
2009	15	94 000 euros (2 entreprises)	14 ETP
2010	15	1 153 000 euros (7 entreprises)	4 ETP
2011	14	3 532 000 euros (9 entreprises)	9 ETP
2012	17	4 700 000 euros (10 entreprises)	23,5 ETP
2013	19	6 238 000 euros (14 entreprises)	15,5 ETP
2014	19	6 615 000 euros (14 entreprises)	20 ETP
2015	18	7 564 000 euros (13 entreprises)	13 ETP
2016	19	3 463 000 euros (12 entreprises)	19 ETP
<b>Total cumulé</b>		<b>33 359 000 euros</b>	<b>*118 ETP</b>

\* **nouveau emplois créés par année ne prenant pas en compte les emplois créés les années précédentes**

ETP : équivalents temps plein

En 2016 l'entreprise *Délices des bois* est sortie de l'accompagnement en pépinière d'entreprises et génèrait à elle seule plus de la moitié du CA annuel

#### Liste des entreprises suivies par la Pépinière en 2016

Raison Sociale	Date Création	Date entrée Pépinière	Activité	Adresse
ADESSE	01/04/2013	12/02/2013	Bureau d'étude et Intégrateur de système du bâtiment (Immotique, GTB, GTC...)	Soubès
AGENCE MUSEO	23/01/2015	16/10/2015	Agence de communication pour la biodiversité et les expressions culturelles	Gignac
ASTRONARIUM	05/11/2014	25/09/2014	Commercialisation d'hébergements (bulles) autour de l'observatoire	Aniane
BUXOR	01/03/2012	25/07/2013	Restauration de la vie dans les sols par la valorisation du buis	Saint Maurice de Navacelles
DOMAINE MALMONT	12/11/2013	25/09/2014	Prestation d'hébergement agrotouristique haut de gamme	Villeneuve
ESCAPEO	23/04/2014	20/03/2015	Commercialisation de séjours touristiques et activités de pleine nature guidées (randonnées, VTT, VTT électriques)	Saint Jean de la Blaquière
FLORE EN THYM	22/05/2012	04/11/2011	Cueillette, production et transformation de thym	Saint André de Sangonis
LOAVILAND	26/08/2013	30/06/2011	Développement et Commercialisation de bandes animées numériques	Juvignac
MARNIE PRODUCTION	01/07/2014	25/02/2014	Production et commercialisation de films pour la communication d'entreprise et plateforme de location de matériels professionnels	Saint André de Sangonis
MOLLARD ET FILLON	23/04/2012	10/10/2012	Vinification et élevage de précision	Saint Jean de la Blaquière
NAOVIA	20/06/2014	19/06/2012	Production et commercialisation d'outils et matériaux innovants à destination des mosaïstes	Lodève
NEREUS	01/01/2013	25/02/2014	Ingénierie solution d'eau de très haute qualité	Le Pouget
PEPINIERE DU BOSQ	03/03/2015	26/09/2014	Commercialisation et développement d'une gamme de produits secs et frais (spécialité Kaki) et négoce de végétaux	Saint Privat
OYAS ENVIRONNEMENT	01/04/2014	25/02/2014	Valorisation, production et commercialisation d'un ancien système de micro-irrigation	Saint Jean de Fos
PALMPROTECT	25/05/2012	04/11/2011	Prestation de services globale autour du palmier	Saint André de Sangonis
EVAL GOLF	24/10/2016	25/09/2014	Conception et commercialisation d'une gamme de produits innovants à destination du marché du golf. Le projet basé sur la conception de nouveaux chariots pour le marché de la location commercialise son modèle 4TR.	Tressan
WEBEC	09/02/2016	16/10/2015	Site de vente spécialisé made in France	Clermont l'Hérault
ZEPHYR	05/12/2016	31/03/2016	Développement et exploitation d'un nouveau type d'aérostat permettant des vols scientifiques et commerciaux inédits.	Le Pouget
ATOUT TERROIR	21/10/2016	31/03/2016	Agence de valorisation de l'offre commerciale par l'accompagnement et le conseil aux viticulteurs engagés dans la démarche de développement durable et d'économie sociale et solidaire	Montpellier



- **Participation aux Formations des accompagnateurs** : Nous attachons une importance particulière à la formation des chargés de mission, c'est pourquoi régulièrement les chargés de mission participent à des formations spécifiques leur permettant de mettre à jour leurs connaissances et d'échanger avec les autres membres du réseau sur les pratiques d'accompagnement. En 2016 : Statuts juridiques PFCA34 (15/03), Créativité LINNK LR (12/04), Les méthodes Agile PFCA34 (20/09), Levée de fonds LINNK LR (9/12).
- **Communication sur les réseaux sociaux** notamment sur la page facebook du Pays mais également sur le site Internet (<http://www.coeur-herault.fr/>) et l'annuaire MonCoeurHérault (<http://www.moncoeurherault.fr/>); Diffusion de supports de communication : plaquettes de présentation de la pépinière et affiches.
- **Communication sur la Newsletter du Pays** : Chaque mois une entreprise de la pépinière est mise en avant sur la Newsletter du Pays Cœur d'Hérault. En 2016, 8 articles réalisés. Mars : Adesse ; Avril : Agence Life ; Juin : Escapeo ; Juillet/Août : Naovia ; Septembre : Oyas ; Octobre : Château de Malmont ; Novembre : Zephyr ; Décembre : Skua Nature.
- **Présence sur des salons professionnels et des manifestations** : Stand mutualisé SYNERSUD au salon Midinnov à Toulouse (28/01) - Trophées de l'innovation et 20 ans SYNERSUD (18/02) - Forum du financement des entreprises à Montpellier (17/03) - Stand au RDV de l'emploi à Lodève (22/03) - Remise des prix LAB Objectif (31/03) - Présentation portail FSE Visioprogram à Montpellier (5/04) - Rencontre nouvelle Région Narbonne (24/05) - Connect Sud à Montpellier (2/06) - Atelier SRDEII à Toulouse (6/06) - Atelier SRDEII à Montpellier (les 14 et 15/06) - CREALIAS' CUP à Port Camargue (24/06) - Rencontre Territoriale SRDEII (8/09) - Les Sportup Summit (événement LR SET / SYNERSUD) à Font Romeu (22,23, 24/09) ; Stand au Salon de la création d'entreprise au Corum à Montpellier et Remise finale du Prix de la TPE (18/11).
- **Parrainage de la mini-entreprise des élèves du Lycée de Lodève dans le cadre du dispositif « Entreprendre Pour Apprendre » (EPA)**
  - Forte participation de la Pépinière dans les réseaux : notamment auprès du réseau de la création d'entreprise permettant d'accroître notre visibilité : Participations plénières, groupe de travail, AG, CA, bureau Synersud, Séminaire des directeurs SYNERSUD (22/01 et le 06/07) ; AG constitutive mini entreprise Lodève (15/01) ; CA PFCA 34 (6/14) ; Rencontre REZOPEP (27/01) ; Rencontre AGEFA PME « Coopération technologique et innovation » (15/03) ; Groupe de travail LINNK LR (10/05) ; Capital Rebond Solidaire (24/05) ; Plénière LINNK LR (10/06).

#### QUELQUES CHIFFRES

En 2016 :

11 porteurs de projet et 22 entreprises  
4 entreprises créées  
3 nouveaux membres et 3 sortis de l'accompagnement  
Un chiffre d'affaires cumulé de 3 463 000€ (12 entreprises)  
19 emplois créés dans l'année par les entreprises accompagnées  
57 emplois créés cumulés par les entreprises accompagnées  
près de 2 146 000€ de fonds institutionnels et bancaires mobilisés  
Taux de pérennité des entreprises : 80% à 3 ans - 74% à 5 ans - 72% à 7 ans

Depuis 2009 :

Un Chiffre d'affaires cumulé de 33 359 000€  
118 emplois créés

#### Entreprises sorties en 2016

OUATTITUDE	13/09/2010	01/06/2009	Fabrication et commercialisation d'un isolant thermique à partir de la valorisation de la ouate de cellulose	Servian
W2J Concept	15/02/2014	27/04/2016	Production et commercialisation de roulottes (hébergements touristiques)	Saint André de Sangonis
DELICES DES BOIS	01/09/2009	11/03/2016	Négoce produits alimentaires secs, approche bio	Cournonsec

### 5.3 Santé mentale des jeunes

L'objectif de cet axe est d'améliorer la prévention, le dépistage et l'offre de prise en charge en santé mentale des jeunes de 0 à 20 ans. Il prévoit principalement la mise en place et le soutien de deux dispositifs, dans une approche multi-partenaire.

- **Centre Médico-Psychologique de l'Enfant (Pôle tripartite)** : Suivi de l'activité des structures installées (CMPEA et Hôpital de Jour, CAMSP et CMPP) en lien avec les équipes ; Réunions de suivi des travaux du futur pôle avec les acteurs concernés (CHU - ADPEP 34 - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault - Mairie de Gignac) (9 mai et 5 décembre) et points réguliers, notamment avec la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault et la Mairie de Gignac.
- **Espace Santé Jeunes (ESJ) de la Mission Locale Jeunes** : Suivi de l'activité et des financements en lien avec l'équipe ; Appui de l'ESJ dans l'élaboration de réponses à des appels à projets consacrés à la santé des jeunes ; Participation au Bureau (26 janvier) et à la Plénière (6 octobre) du Réseau Santé Jeunes ; Participation à un Petit Déjeuner de présentation de l'association Via Voltaire (3 novembre) ; Participation à une rencontre élus-partenaires, sur le thème des conduites à risque, organisée par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) du Clermontois, en partenariat avec l'ESJ et l'ANPAA 34 (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) (10 mars).
- **Appel à projet « Projets innovants en faveur de la jeunesse »** du Programme des Investissements d'Avenir : Participation et co-animation d'un Séminaire Jeunesse organisé par le SYDEL et la Mission Locale Jeunes (15 avril) ; Co-rédaction, avec l'ESJ, de quatre fiches consacrées à la santé des jeunes et intégrées au sein de la réponse à l'appel à projets.
- **Rencontres de différents partenaires autour de la santé des jeunes** : Lycée agricole de Gignac (29 janvier) ; Viramonde (16 mars) ; Service Jeunesse de la commune d'Aniane (23 mars) ; Psychologue libérale (21 juin) ; Collège Max Rouquette de Saint André de Sangonis (13 décembre).

### 5.4 Panier de services en santé publique

Le panier de service est un socle minimum de services et de prestations mis progressivement à disposition de la population et des professionnels dans les domaines suivants :

- **Accès aux droits et aux soins** : Organisation, en partenariat avec l'ANPAA 34, d'une session de formation de deux jours intitulée « Accueil des publics vulnérables : questions de santé et posture de l'intervenant », financée par l'ARS dans le cadre du Pôle de Compétences en Education pour la Santé Occitanie et animée par l'ANPAA 34 (31 mars/ 1<sup>er</sup> avril, 18 participants) ; Participation à des réunions de travail avec la CPAM afin de faire le point sur le plan d'actions et les perspectives (12 octobre/ 3 novembre/ 17 novembre) ; Appui de la CPAM pour l'organisation de deux journées d'information autour de l'Aide à la Complémentaire Santé à Gignac (19 mars) et à Clermont l'Hérault (24 mars), en partenariat avec les acteurs locaux (Mairies, Centre Hospitalier, CARSAT...) ; Suivi du développement des différents dispositifs liés à l'offre de soins (installation de médecins, Maisons de Santé Pluridisciplinaires, Groupements Hospitaliers de Territoire...) et du développement de l'association de professionnels de santé libéraux « Santé Lib Cœur d'Hérault » ; Appui des infirmières du territoire impliquées dans le dispositif « Asalée ».
- **Addictions** : Participation à des réunions de travail avec l'ANPAA 34 et l'ARS sur l'avancement du projet Addictologie mené par l'ANPAA (1<sup>er</sup> mars/ 17 octobre) ; Appui de l'ANPAA pour la diffusion d'un questionnaire à l'attention des médecins généralistes et des pharmaciens (mai), pour la mise en œuvre d'actions dans le cadre du « Moi(s) Sans Tabac » (novembre), et pour l'organisation d'une soirée à destination des parents, intitulée « Alcool, cannabis, cocaïne, écrans... Jeunes et parents, ouvrons le dialogue » (réalisation d'une affiche par la mission TIC du Pays et diffusion de l'information) (8 décembre) ; Suivi de l'activité en lien avec l'équipe.
- **Nutrition** : Cf. Partie 8. *Projet Alimentaire Territorial*.
- **Santé - environnement – Suivi du projet « Trajectoires » sur l'usage des pesticides en milieu agricole** : Participation à trois réunions de travail avec l'IRSTEA (Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture de Montpellier) autour du stage prévu dans le cadre du projet « Trajectoires » (25 janvier/ 5 avril/ 3 mai) ; Accueil de la stagiaire du projet pour la découverte du territoire (8 au 12 février) ; Participation à une journée consacrée à l'avancement du projet à l'Université Aix-Marseille (4 avril) ; Organisation d'une réunion de présentation du projet à l'attention des partenaires locaux, en partenariat avec l'IRSTEA (24 avril, 18 participants) ; Appui de la stagiaire (diffusion de documentation, liens avec les acteurs locaux...) et information des acteurs locaux autour du projet.



- **Dépistage du cancer** : Accompagnement d'un porteur de projet ; Diffusion de l'information sur le Côlon Tour organisé par Dépistages 34 et la Mairie de Gignac (12 mars).
- **Vaccination** : Mise en relation avec le Centre de Vaccination Publique de l'Hérault et réflexions autour du développement d'actions communes sur le territoire.

### 5.5 Culture et Santé - Articulation avec le CTEAC du Cœur d'Hérault

- Participation à trois réunions de **travail** avec les services **culturels** du SYDEL et des trois Communautés de Communes, consacrées à l'**avancement** du CTEAC et au **développement** de la thématique « Culture et Santé » (18 mars/ 6 juillet/ 27 septembre),
- **Recueil des besoins** des acteurs locaux sur la thématique « Culture et Santé », à l'aide d'un **questionnaire** (28 structures ayant répondu entre juin et juillet),
- Participation à une réunion de **travail** avec le service **culturel** du SYDEL, la **Maison des Adolescents** (MDA) de l'Hérault et l'**Espace Santé Jeunes** du Cœur d'Hérault, autour de l'élaboration d'actions, en direction des jeunes, sur la thématique « Culture et Santé » (19 septembre), et appui de la MDA pour l'élaboration d'un projet sur l'**expression des adolescents**, par l'intermédiaire de la **radio** et du **théâtre**,
- **Diffusion** aux acteurs locaux des **appels à projets** sur la thématique « Culture », lancés par le CTEAC, la DRAC et l'ARS,
- Préparation des instances de **gouvernance** du CTEAC (comités technique et de pilotage) en lien avec le service culturel du SYDEL et l'ARS.

### 5.6 Parcours des personnes âgées - Articulation avec la MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) Cœur d'Hérault

- Participation à trois réunions de **travail** avec la **pilote** de la MAIA (7 janvier/20 mai/10 octobre).
- Participation aux instances de **gouvernance** de la MAIA : **Table stratégique** (4 mai) et **Table tactique** (13 décembre).
- Participation à un entretien collectif réalisé dans le cadre d'une **étude-action** sur le repérage des **aidants** et de leurs besoins, portée par le Département de l'Hérault, l'ARS Occitanie et la CARSAT Languedoc-Roussillon, en préfiguration de la **Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie** (CFPPA).
- Communication autour de la formation « **Gestes et postures** » à destination des aidants organisée par le comité régional EPGV et autour des actions mises en œuvre par les **CLIC** (Comités Locaux d'Information et de Coordination gérontologiques).

### 5.7 Communication

#### En direction des partenaires :

- Présentation de l'**avancement** du **CLS** (Contrat Local de Santé) lors d'une réunion consacrée au **Projet Social** du Conseil Départemental de l'Hérault (6 avril), à l'Agence de la Solidarité (27 avril), au Réseau Action Santé (20 juin) ;
- Présentation de l'axe « **Nutrition** » du CLS et du **Projet Alimentaire** de Territoire dans le cadre des journées de POA (Parcours Optionnel d'Approfondissement) de l'IRTS (Institut Régional du Travail Social), en partenariat avec l'Agence de la Solidarité du Cœur d'Hérault (16 juin) ;
- Présentation du CLS lors d'une **formation** organisée par l'**INSET** (Institut National Spécialisé d'Etudes Territoriales) de Montpellier, et intitulée « **Collectivités territoriales et Agences Régionales de Santé : Réorganisation de la santé à travers la loi HPST** » (27 septembre) ;
- Diffusion de deux **bulletins d'information** (bulletin n°5 en septembre et bulletin n°6 en décembre) à destination des professionnels et des élus du territoire (plus de 600 envois par bulletin) ; **Articles de presse** (Midi Libre, L'Hérault du Jour, Gazette Santé Social...), articles publiés sur le site **Internet** (rubrique santé) et sur la page **Facebook** du Pays ; Informations diffusées sur les **radios** locales (Radio Lodève et Radio Pays d'Hérault).

#### En direction de la population :

- **Articles de presse** et articles publiés sur le site **Internet** (rubrique santé) et sur la page **Facebook** du Pays ; Informations diffusées sur les **radios** locales (Radio Lodève et Radio Pays d'Hérault).

## 7. Pépinière d'entreprises multipolaire

La Pépinière d'entreprises est un outil structurant territorial d'accompagnement de projets innovants ou à fort potentiel de développement. La Pépinière privilégie le soutien aux entreprises innovantes, qui génèrent de la valeur ajoutée et sont porteuses en terme de création d'emplois et de développement économique du territoire. Ces projets ont des durées de préparation plus longues que les autres. Ce qui explique que l'accompagnement s'inscrive dans la durée (2 ans avant la création jusqu'à 5 ans après la création).

Elle rayonne sur les 3 Communautés de Communes et s'appuie sur l'immobilier d'entreprise dédié à la pépinière sur chaque Communauté de Communes et selon les besoins des chefs d'entreprise (ZAE Les Trois Fontaines au Pouget, ZAE Le Camalcé à Gignac, Hôtel d'Entreprises de Soubès).

La Pépinière bénéficie d'une visibilité régionale et d'un réseau de prescripteurs grandissant. Parmi ces prescripteurs, nous pouvons citer : La Région OCCITANIE, le Conseil Départemental de l'Hérault, les Communautés de Communes, le réseau Synersud, Transferts LR, la Plateforme technologique...

Une Pépinière financée par l'Europe (FSE), la Région et les 3 Communautés de Communes du Pays.

- **Accompagnement des porteurs de projets et chefs d'entreprises** à chaque étape de leur parcours d'entrepreneurs de 2 ans avant la création jusqu'à 5 ans après la création : stratégie, recherche de partenaires financiers ou techniques, soutien au montage de dossiers, organisation de rencontres thématiques collectives, facilitation à l'accès à un réseau professionnel et à un partenariat régional, vérification de la faisabilité technique, commerciale et économique, recherche de locaux adaptés, de terrain à bâtir, services communs. En 2016, **11 porteurs de projets et 22 entreprises** ont été accompagnés par la pépinière d'entreprises dont **3** sont sortis de l'accompagnement pépinière.
- L'accompagnement se réalise principalement par du conseil en face à face, par l'organisation de réunions tripartites avec des experts spécialisés sur une problématique spécifique et par une analyse en interne. **L'implication au sein de Synersud**, réseau régional fédérateur des Pépinières d'entreprises et incubateurs en Languedoc Roussillon, permet une meilleure coordination avec les services de la région en faveur des projets économiques du Cœur d'Hérault et permet à la pépinière d'avoir une meilleure visibilité.
- Afin de sélectionner les projets, nous avons organisé **1 comité de sélection pépinière** qui a donné lieu à **3 entrées dans l'année** (31 mars).
- **Parcours de Formation et modules de formation**: Les porteurs de projets et chefs d'entreprises ont la possibilité de participer à des formations organisées par d'autres acteurs du réseau notamment : *la formation d'entreprise innovante* « Jump in création » organisée par le BIC Montpellier agglomération. Diverses thématiques spécifiques à l'innovation sont abordées et tout au long de la formation des experts spécialistes sont aux côtés des porteurs pour les aider à mûrir leur projet et le rendre pertinent face à d'éventuels investisseurs ; *la formation en économie sociale et solidaire* dispensée par Alter Incub ; *les modules de formation* proposés par l'incubateur Innovup.
- En complément, la Pépinière du Cœur d'Hérault organise des **ateliers économiques** en individuel et collectif sur des thématiques spécifiques pour les entreprises qui en ont le besoin : en 2016 : **Atelier-1** (27/09) : **Préparer sa levée de fonds** par Abso Conseil – 10 participants et 8 d'entre eux ont pu bénéficier d'un accompagnement individuel ; **Atelier-2** (06/10) : **Marketing de l'innovation** par Visionnari – 6 participants ; **Atelier-3** (9/11) : **Suite Marketing de l'innovation** par Visionnari – 6 participants ; **Atelier-4** (10/11) **Plan d'actions commerciales** par Bras Droit des Dirigeants – 9 participants qui ont pu également bénéficier d'un accompagnement individuel ; **Atelier 5** (1/12) : **Stratégie digitale en interne** par Thierry Peteytas, chargé de mission TIC suivi d'un accompagnement individuel : **Audit de la stratégie digitale des entreprises de la pépinière**.
- **Petits Déjeuners économiques** : ouverts à toutes les entreprises du territoire afin de prospecter et identifier des projets innovants ayant besoin d'accompagnement. **Crédit Impôt Recherche** (23/02) par Efficient Innovation – 12 participants – les membres de la pépinière d'entreprises ont pu bénéficier de RDV individuels afin d'identifier leurs propres besoins. **Concours Régional « Coup de Pousse »** (22/07) par la Région Occitanie – 12 participants – 8 membres ont été accompagnés pour déposer un dossier de candidature.
- **Rencontres avec le Club des entreprises** : Ces temps collectifs favorisent une dynamique entre les membres de la Pépinière et les dirigeants du club des entreprises qui découle parfois vers des partenariats et permettent l'échange de bonnes pratiques. **Participation des membres de la pépinière au groupe simplification de la vie des entreprises** animé par le Club des Entreprises du Cœur d'Hérault (4/03). Participation des membres de la Pépinière à la rencontre organisée au Ministère de l'économie par le club des entreprises pour rencontrer la secrétaire d'Etat Martine PINVILLE, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'ESS dans le cadre de la contribution du Club au projet de la simplification de la vie des entreprises (30/11).



- **Renforcement des entreprises par l'outil numérique / Portail « MonCoeurdHerault.fr »** : Maintenance et mise à jour du site internet ; consolidation de la base de données des activités/entreprises/savoir-faire/produits présents sur le territoire. Mise à jour du site et lancement de sa nouvelle version prévue début 2017.
- **Communication « numérique »** : accompagnement des entreprises dans la prise en main de la plateforme et des outils T.I.C ; notamment dans le cadre du site MonCoeurdHerault.fr ; Rendez-vous "Conseil T.I.C." avec des entreprises locales.
- **Partenariat avec les réseaux régionaux** : Partenaire de l'Agence régionale de développement économique « Invest Sud de France » : Membre du Club Invest ; Membre du COSPE Régional, Membre du CA de la Plate forme de création d'activité de l'Hérault (PFCA34), Membre de SYNERSUD : Réseau régional des incubateurs et pépinières spécialisé dans l'accompagnement et la création d'entreprises innovantes (vice-présidence)  
Forte implication auprès des partenaires de la création, du développement des entreprises et de l'innovation (tels que Réseau Régional de l'Innovation LINNK LR, Transferts LR, PFT 34, PFCA34  
Partenariat Universitaire et laboratoires de recherche (Université Montpellier I - Université Montpellier II – INRA/Sup Agro – LABEX)

#### QUELQUES CHIFFRES

2 contributions au SRDEII et politique locale du commerce  
 3 réseaux d'entreprises accompagnés (multisectoriel-agroalimentaire-écoconstruction)  
 150 offres en ligne de la Bourse immobilière et foncière  
 284 personnes accueillies  
 1200 entreprises inscrites sur MonCoeurdHerault.fr

## 5.8 Formations et séminaires

- Participation à une journée régionale organisée par « Villes et territoires LR » et l'ARS, et intitulée « Investir le champ d'action des quartiers politique de la ville : de nouveaux défis pour la santé publique » (9 février).
- Participation à l'Université d'Eté Francophone en Santé Publique de Besançon, au sein du module « Soins de santé primaires et promotion de la santé : des approches innovantes, un nouveau paradigme » (du 27 juin au 1er juillet).
- Préparation de la co-animation, avec la Caisse d'Assurance Maladie de l'Hérault et deux médecins généralistes, d'un module intitulé « Soins de santé primaires et promotion de la santé : coopérer, mieux collaborer, et devenir connecté », à l'Université d'Eté en Santé Publique de Besançon 2017 (réunions de travail les 7 novembre/5 décembre/12 décembre/15 décembre).

#### QUELQUES CHIFFRES

1680 interventions réalisées par l'Unité Mobile de l'Urgence et de la Permanence des Soins et un délai moyen d'intervention de 18 minutes  
 Plus de 300 jeunes suivis par l'Espace Santé Jeunes du Cœur d'Hérault (Mission Locale Jeunes)  
 64 enfants suivis par le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)  
 300 enfants suivis par le Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA)  
 377 personnes suivies par l'antenne du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)  
 28 structures ayant répondu au questionnaire de recueil des besoins sur la thématique « Culture et Santé »  
 Plus de 600 envois par bulletin d'information du Contrat Local de Santé



### 6. Agence de développement économique du Cœur d'Hérault

L'agence de développement économique anime la stratégie économique du Pays Cœur d'Hérault, à travers :

- des missions d'ordre général de représentation et d'animation,
- le portage d'actions opérationnelles à destination des entreprises, porteurs de projets et des acteurs économiques.

Chargée d'accroître l'attractivité économique du Territoire, de développer l'économie locale et d'animer la vie économique et les réseaux d'acteurs, elle articule son intervention avec les missions des services économiques des 3 Communautés de Communes et s'appuie sur les ressources et les acteurs économiques du territoire.

Fortement impliqué dans les réseaux régionaux, ce pôle entrepreneurial est un relais de proximité qui développe une palette de services et de fonctions de détection, d'accompagnement, de simplification et de facilitation pour les entreprises, les salariés et les partenaires économiques du Cœur d'Hérault.

Inscrites dans le Schéma de Développement Economique mis à jour lors de la contribution au SRDEII de la Région Occitanie, Pyrénées Méditerranée, ses missions visent à :

- Animer la concertation des acteurs économiques.
- Développer l'innovation par le Portage d'une pépinière d'entreprises.
- Apporter un appui à l'émergence de projets et au développement de l'entrepreneuriat.
- Organiser des événements et animations économiques.
- Porter des outils et des services pour les entreprises et les porteurs de projets : (Centre d'affaires, Permanences, Bourse Immobilière et foncière, ...)
- Valoriser le territoire, ses savoir-faire et ses ressources.

#### 6.1 Accueil, renforcement et développement des entreprises

Cette mission vise à favoriser l'accueil, l'intégration et le développement des entreprises, à assurer la coordination des opérateurs du développement économique intervenant en Pays Cœur d'Hérault et à favoriser l'information à travers des opérations de promotion et d'aide au développement économique. Pour cela, elle met en place un bouquet de services aux entreprises.

- **Coordination économique territoriale** : rencontres bimensuelles avec les services économiques du Cœur d'Hérault ; Offres immobilières et foncières mutualisées, Gestion de conventions territoriales à vocation économique ; Articulation des services et des aides aux entreprises entre les services économiques. L'année 2016 a été marquée par l'implication des différents services dans :
  - la contribution au SRDEII (Schéma Régional de Développement économique d'Innovation et d'Internationalisation) sollicitée par la Région Occitanie d'une part, en faisant ressortir la nécessité de prise en compte des particularités territoriales et dans un second temps,
  - une contribution plus détaillée sur la Politique Locale du Commerce via l'ADCF (Assemblée des communautés de France). La contribution au SRDEII est téléchargeable sur le site du SYDEL :
    - o <http://www.coeur-herault.fr/economie/actualites/contribution-au-schema-regional-de-developpement-economique-dinnovation-et-dinternationalisation>
- **Accueils de permanences et de services aux entreprises** : AIRDIE (Financier Solidaire en LR) - BGE (Boutique de Gestion - Accueil, accompagnement et formation des porteurs de projets et entreprises) - CONTEXT'ART (Conseils, couveuse, formation de Porteurs de projet ou professionnels du secteur artistique, culturel et créatif) - CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) - Espace Info Energie - Club des entreprises du Cœur d'Hérault - Club d'entreprises Saveurs en Cœur d'Hérault.

Un relais de proximité pour les entreprises et les porteurs de projets : 284 porteurs de projets et entreprises ont été accueillis.

- **Accueil des porteurs de projets et des entreprises** : «1<sup>er</sup> accueil» et accueil d'entreprises en projet et en développement (faciliter l'accès à l'information, proposer un pré-diagnostic permettant de valider la pertinence de l'idée et du couple homme/projet mais aussi de dispenser les premiers conseils. Les personnes sont ensuite réorientées vers les partenaires compétents).
- **2 journées multi-conseils organisées** (31 mai/ 18 octobre) : 57 personnes accueillies ; 175 entretiens réalisés (faciliter l'accès à l'information pour les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise et pour les chefs d'entreprises ; créer des liens entre les différents acteurs économiques).
- **Gestion de la Bourse immobilière et foncière en ligne** <http://www.coeur-herault.fr/economie/bourse-immobiliere-fonciere> : mise à disposition d'un espace destiné à tous ceux qui proposent ou recherchent de l'immobilier et du foncier à vocation économique, en collaboration avec ses partenaires publics et privés (entreprises, agences immobilières, particuliers) : 14 demandes en ligne hors demandes des Communautés de Communes et 150 offres enregistrées ; réalisation d'un lien direct vers les sites Internet communautaires. <http://www.coeur-herault.fr/economie/parcs-d-activites> ; mise en place d'un échange de mail une fois par mois avec les 3 communautés de communes pour une mise en commun des offres et demandes immobilières.
- **Gestion d'un « Centre d'Affaires »** qui propose aux entreprises, aux porteurs de projets et aux acteurs socio-économiques, une plateforme de services : gestion d'un espace de travail et de télétravail (salles et bureaux connectés à la journée ou pour des périodes planifiées à l'année) ; 4 bureaux loués à l'année, 125 jours de location de salles ; 49 jours de permanence et prêt de bureaux aux partenaires... ; organisation d'un service de reproduction - Scan - Fax ; gestion de la domiciliation commerciale, domiciliation postale et/ou téléphonique d'une dizaine d'entreprises.

#### 6.2 Valorisation des savoir faire et des atouts spécifiques du Cœur d'Hérault

La deuxième mission de l'Agence économique est de valoriser les savoir faire et les atouts du Pays Cœur d'Hérault. Cette mission passe par le soutien aux filières et secteurs économiques forts ou stratégiques (Viti/viniculture, Eco-construction, Agroalimentaire, Bien-être et santé...), le renforcement de l'ancrage des entreprises au territoire (ex : le portail numérique « [www.moncoeurherault.fr](http://www.moncoeurherault.fr) ») et la mise en œuvre d'actions collectives.

- **Organisation du Prix de la TPE / Co-fondateur du Prix / Co-portage et animation du prix** à l'échelle régionale : 110 entreprises candidates dont 19 en Cœur d'Hérault. Intégration cette année de la circonscription de la CCI de Sète  
**Remise territoriale** organisée le 03 novembre à Clermont l'Hérault avec 5 lauréats :
  - o BROUM - Michel AGUILAR, Trophée ETRE - Montarnaud
  - o NAOVIA / TESSELIA - Véronique JUAN, Trophée FAIRE Lodève
  - o LABRI - Christine ORSSAUD, Trophée PILOTER - Mireval
  - o Agence LIFE - Jean-Pierre DUVAL, Coup de Cœur - Gignac
  - o La Méridienne des Sens - Hadj MADANI - Coup de Cœur - Clermont l'Hérault
- **Participation à la cérémonie finale des Prix** le 18 novembre au Corum de Montpellier avec 2 Lauréats cette année :
  - o BROUM - Michel AGUILAR, Trophée ETRE - Montarnaud
  - o NAOVIA / TESSELIA - Véronique JUAN, Trophée FAIRE Lodève
- **Animation du Club des Entreprises du Cœur d'Hérault** : 18 entreprises multisectorielles ; Rencontres mensuelles thématiques et plénières ;
  - o Contribution aux travaux du conseil de la simplification de l'Assemblée Nationale. Déplacement et accueil par Frédéric ROIG à Paris le 30/11. Rencontre de la Secrétaire d'Etat Martine PINVILLE à Bercy et participation aux Questions au Gouvernement.
    - o Parrainage de la mini-entreprise des élèves du Lycée de Lodève dans le cadre du dispositif Entreprendre Pour Apprendre (EPA)
- **Animation du Club des Entreprises Saveurs en Cœur d'Hérault** : 5 entreprises artisanales agroalimentaires ; Rencontres mensuelles thématiques/plénières ; Appui à la mise en place d'animation commerciale.
- **Animation d'un collectif d'entreprises « ECO-Habitat »** 8 entreprises artisanales. Mise en place d'une action collective pour développer leur action commerciale.